

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 31 MAI 2025

Date de la convocation :
27 Mai 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 8

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du 26 Mai 2025 à 19h

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mai à 9h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; Mikaël LANCEL ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Antoine HERMAN ; LERICHE José Manuel ; Francine SEDENT

Ont donné procuration : Roseline HODIN à Céline MARELLI

Etaient absents : David HEGO ; Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA ; Vincent WIART ; Sabrina MERY ;

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

**OBJET DE LA DELIBÉRATION : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES
PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTEES – DPU**

Numéro de la délibération : 2025-32

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 13 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Non exercice du droit de préemption urbain :

DIA reçue le 20 Mai 2025 de Maître LERICHE -DELABRE

Propriétaires : ROLAND Christophe

Parcelles A 425 – Z 862 – ZC 62

20 rue Jules Guesde

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel FORRIERES".